

Chambre d'agriculture : Une session avec beaucoup d'interrogations

PAC, eau, diarrhée virale bovine, flavescence dorée, beaucoup trop de stocks et bien d'autres sujets ont été abordés.



Chambre d'agriculture : Une session avec beaucoup d'interrogations

Vendredi 27 novembre se tenait au château de Mons à Caussens une session ordinaire de la Chambre d'agriculture du Gers sous la présidence de Bernard Malabirade et en présence de la sous-préfète de Condom, Laurence Lecoustre, et du vice-président du Conseil Départemental, Bernard Gendre. Une session qui a connu plusieurs temps forts avec le vote du budget initial de l'exercice 2021, la présentation de la réforme PAC et un focus sur les sujets d'actualité dont les dossiers de l'eau et BVD (Diarrhée virale bovine) et l'organisation des services.

Présentation du budget initial 2021

Le directeur de la Chambre d'agriculture, Emmanuel Leconte, confirme « la poursuite des travaux nécessaires de la rénovation du château de Mons, travaux indispensables pour se projeter dans la mutation de l'accueil des groupes gérés en régie vers un complexe hôtelier avec une gestion externalisée ». Cela en usufruit afin que « la Chambre d'agriculture reste propriétaire du château pour que son ADN soit préservé ». Une première tranche de travaux engagée en 2020 s'élève à près de 1 million d'euros. L'idée est lancée pour que certains agriculteurs puissent acheter des parts dans le montage financier.

Quant au budget initial 2021 ont été détaillées les charges de 7 249 243 euros et les recettes d'un montant de 7 232 197 euros, avec au final un budget initial 2021 qui présente un compte de résultat avec un déficit prévisionnel de 17 136 euros avec cependant une capacité d'autofinancement de 281 380 euros.

La réforme PAC

La chargée de mission PAC FEADER à la Chambre régionale d'agriculture d'Occitanie, Myriam Gaspard, intervient par visioconférence pour évoquer durant une bonne demi-heure les enjeux de la PAC, le calendrier, les principaux changements proposés, les objectifs après 2020 (Obligation de résultats dont 40% des mesures doivent avoir un impact positif sur le climat et l'environnement), les nouvelles orientations proposées par la commission de l'Union européenne.

Dossier de l'eau

C'est un brillant exposé d'Alain De Scoraille qui a permis de comprendre « les enjeux de l'eau dans une situation juridique compliquée » où « il se doit de diminuer les volumes ce qui est en opposition à la constitution des réserves ». Et Alain De Scoraille de passer en revue le renouvellement de l'autorisation unique pluriannuelle, AUP, le schéma directeur d'aménagement et de gestion de l'eau, SDAGE, la campagne d'irrigation 2020, la directive nitrates. Ce dernier conclut : « l'eau doit être répartie harmonieusement entre tous les acteurs ».

La BVD (Diarrhée virale bovine)

Damien Latapie précisera le fort impact de cette maladie virale (avortements, mortalités néonatales, problèmes de fertilité...). Il rappelle notamment la décision des Groupements de défense sanitaire, GDS, d'aller vers l'éradication qui est selon Damien Latapie « prévue dans les 2 ou 3 ans à venir ».

Bombe à retardement

Joël Boueilh, président de Plaimont, intervient en fin de séance pour informer que suite à la négligence d'un viticulteur qui n'a pas arraché une dizaine de pieds de vigne contaminée par la flavescence dorée, aujourd'hui ce sont plus de 20% de parcelles infectées. Il demande instamment aux agriculteurs de détruire au plus vite leurs pieds de vigne atteints par cette maladie grave afin d'éviter le dépérissement des vignobles.

Les inquiétudes du président Bernard Malabirade

Il est quelque peu dubitatif en regard de la mise en place du prêt garanti par l'Etat, PGE. Il souligne aussi que suite au Covid et le deuxième confinement le secteur du tourisme est complètement arrêté cela entraîne beaucoup de stocks. « Nous essayons de dynamiser en proposant un drive fermier gersoises en ligne sous la bannière, Gmazonne, je consomme Gers ». Enfin, Bernard Malabirade « s'insurge sur le fait que les contrats photovoltaïques sont remis en cause par l'Etat, c'est inadmissible ».



La distanciation a été scrupuleusement respectée.